
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 22 juin 2016
17 h**

**Séance tenue le mercredi 22 juin 2016
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, M. George Bourelle, M. Mitchell Brownstein, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Manon Gauthier, Mme Jane Guest, M. Michel Gibson, Mme Paola Hawa, M. Beny Masella, M. Lionel Perez, Mme Chantal Rouleau, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. William Steinberg, M. Peter F. Trent, M. Morris Trudeau et Mme Monique Vallée

PRÉSENCE EN COURS DE SÉANCE :

M. Herbert Brownstein

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Edward Janiszewski

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Maria Tutino

AUTRE PRÉSENCE :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

Aucun citoyen ne s'étant inscrit, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close.

CG16 0366

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 juin 2016, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y retirant l'article 30.02.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG16 0367

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 19 mai 2016

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 19 mai 2016 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 9 juin 2016 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président de l'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 25 avril au 31 mai 2016.

4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 25 avril au 31 mai 2016.

4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 25 avril au 31 mai 2016.

CG16 0368

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics relativement à la Politique de stationnement de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics relativement à la Politique de stationnement de Montréal, et le conseil en prend acte.

04.04 1163430009

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

CG16 0369

Dépôt du rapport et des recommandations de la Commission sur les finances et l'administration intitulé « Étude publique du rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal - Exercice 2015 »

Monsieur Alan DeSousa dépose le rapport et les recommandations de la Commission sur les finances et l'administration intitulé « Étude publique du rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal - Exercice 2015 », et le conseil en prend acte.

06.01

7 - Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt »

CG16 0370

Dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

Le porte-parole de l'assemblée dépose les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et le conseil en prend acte.

07.01

CG16 0371

Dépôt du Rapport annuel 2015 de la Société du parc Jean-Drapeau

Le porte-parole de l'assemblée dépose le Rapport annuel 2015 de la Société du parc Jean-Drapeau et le conseil en prend acte.

07.02

CG16 0372

Dépôt du Bilan annuel 2015 du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA)

Le porte-parole de l'assemblée dépose le bilan annuel 2015 du Réseau de suivi de la qualité de l'eau (RSMA), et le conseil en prend acte.

07.03 1161698001

CG16 0373

Dépôt du Bilan annuel 2015 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA)

Le porte-parole de l'assemblée dépose le bilan annuel 2015 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA), et le conseil en prend acte.

07.04 1164390001

CG16 0374

Dépôt du Bilan 2014-2015 du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015

Le porte-parole de l'assemblée dépose le Bilan 2014-2015 du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, et le conseil en prend acte.

07.05 1161654004

CG16 0375

Dépôt du Rapport annuel 2015 du Bureau du taxi de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose le Rapport annuel 2015 du Bureau du taxi de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.06

11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

15 - Déclaration

Le président de l'assemblée appelle le point « Déclaration »

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0376

Autoriser une dépense additionnelle de 746 039,15 \$, taxes incluses, pour exercer l'option d'achat prévue au contrat accordé à Maxi-Métal inc. (CG12 0349), pour l'acquisition de la quatrième unité de sauvetage lourd pour le Service de sécurité incendie de Montréal, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 912 180,73 \$ à 2 658 219,88 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0872;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 746 039,15 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de la quatrième unité de sauvetage lourd pour le Service de sécurité incendie de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Maxi-Métal inc. (CG12 0349), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 912 180,73 \$ à 2 658 219,88 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0377

Autoriser une dépense additionnelle de 344 899,14 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation, pour une période de douze mois, prévue à l'entente-cadre pour la fourniture de panneaux et plaquettes balistiques standardisés pour le Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Ten 4 Body Armor inc. (CE14 1053), majorant ainsi le montant total du contrat de 399 865,80 \$ à 744 764,94 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0873;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'autoriser l'option de prolongation pour une période de douze mois, prévue à l'entente-cadre avec Ten 4 Body Armor inc. (CE14 1053) pour un montant de 344 899,14 \$, pour la fourniture de panneaux et plaquettes balistiques, pour le Service de police de la Ville de Montréal, majorant ainsi le montant total du contrat de 399 865,80 \$ à 744 764,94 \$;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de police de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1166135006

CG16 0378

Approuver le renouvellement du contrat pour l'entretien du logiciel du système d'émission de constats informatisés (SÉCI), pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, dans le cadre du contrat octroyé à Groupe Techna inc. (CG07 0102), pour la somme maximale de 227 965,02 \$, taxes incluses, conformément à l'article 15.2 de la convention initiale et à la proposition de cette firme en date du 31 mars 2016

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0875;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver le renouvellement du contrat intervenu avec le Groupe Techna inc. (CG07 0102) pour l'entretien des imprimantes et du logiciel du système d'émission de constats informatisés (SÉCI), pour la somme maximale de 227 965,02 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, conformément à l'article 15.2 de la convention initiale et à la proposition de cette firme en date du 31 mars 2016;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1160206002

CG16 0379

Accorder un contrat à Ondel inc. pour la relocalisation des câbles d'alimentation d'urgence sur le site de l'usine Atwater et le remplacement de câbles de fibres optiques entre les usines Atwater et Charles-J.-DesBaillets, pour une somme maximale de 553 783,80 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10193 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0882;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Ondel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la relocalisation des câbles d'alimentation d'urgence sur le site de l'usine Atwater et le remplacement de câbles de fibres optiques entre les usines Atwater et Charles-J.-DesBaillets, dans le cadre de la construction du nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site du complexe Atwater, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 553 783,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10193;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1160598001

CG16 0380

Conclure une entente-cadre avec WSP Canada inc. pour la fourniture, sur demande, de services professionnels en ingénierie et en architecture de paysage au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), pour une somme maximale de 927 503,33 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15145 (3 soum.) / Approuver le projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0888;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services professionnels en ingénierie et en architecture de paysage au Complexe environnemental de Saint-Michel;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel WSP Canada inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 927 503,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15145 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense à même les budgets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1164956003

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0381

Approuver la signature d'une entente tripartite entre l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Montréal pour la gestion de subventions dans le cadre du Programme de supplément au loyer - marché privé - SL1 de la SHQ

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0889;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'approuver la signature de l'entente tripartite entre la Société d'habitation du Québec, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour la gestion des subventions dans le cadre du Programme de supplément du loyer - Marché privé - SL1 .

Adopté à l'unanimité.

20.06 1160640001

CG16 0382

Approuver un projet de protocole d'entente de soutien technique estimé à 350 000 \$ entre la Ville de Montréal et le Festival de la Santé inc. pour la tenue de l'événement « Marathon et Demi-Marathon Oasis Rock'n' Roll de Montréal » le 25 septembre 2016

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0890;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'approuver un projet de protocole d'entente de soutien technique estimé à 350 000 \$ entre la Ville de Montréal et le Festival de la Santé inc. pour la tenue de l'événement « Marathon et Demi-Marathon Oasis Rock 'n' Roll de Montréal » le 25 septembre 2016, de 8 h à 15 h 30.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1160679011

CG16 0383

Approuver la résolution du comité exécutif (CE16 0629) décrétant l'imposition d'une réserve foncière, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément à l'article 142 de l'Annexe C de la Charte de la Ville de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0892;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'approuver la résolution du comité exécutif (CE16 0629) décrétant l'imposition d'une réserve foncière, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément à l'article 142 de l'Annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1164435004

CG16 0384

Accorder un soutien financier de 65 000 \$ à Fondation de la Visite pour la réalisation du projet « La fierté des familles dans leur quartier et un quartier fier de ses familles », pour l'année 2016, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013 - 2017)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0895;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 65 000 \$ à Fondation de la Visite pour la réalisation du projet « La fierté des familles dans leur quartier et un quartier fier de ses familles », pour l'année 2016, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013 - 2017);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versements de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1163220001

CG16 0385

Accorder un soutien financier de 367 550 \$ à l'organisme Ça bouge! pour le projet « La Ruche Montréal » pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019, dans le cadre de l'enveloppe de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour l'année 2016 et suite à un ajustement budgétaire pour les années 2017, 2018 et 2019 / Approuver un projet de protocole à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0900;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 367 550 \$ à l'organisme Ça bouge! pour l'implantation de la plateforme de sociofinancement La Ruche Montréal pour la période 2016 à 2019;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de développement économique d'un montant non récurrent de 77 610 \$ en 2017, de 118 460 \$ en 2018 et de 44 480 \$ en 2019;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1165008002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0386

Autoriser une dépense additionnelle de 167 312,79 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation de l'entente-cadre conclue avec Les textiles Mercedes limitée (CG12 0187), pour une période de douze mois, pour la fourniture de tuyaux incendie à l'usage exclusif du Service de sécurité incendie de Montréal, majorant ainsi le montant total de l'entente-cadre de 984 997,94 \$ à 1 152 310,73 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0928;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 167 312,79 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation, pour une période de douze mois, du contrat pour la fourniture de tuyaux incendie à l'usage exclusif du Service de sécurité incendie de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre intervenue avec Les textiles Mercedes limitée (CG12 0187), majorant ainsi le montant total du contrat de 984 997,94 \$ à 1 152 310,73 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1163838001

CG16 0387

Accorder un contrat de gré à gré à Osisoft LLC pour l'acquisition et le support de licences ainsi que la fourniture de services techniques spécialisés pour l'entretien du logiciel Plant Information, pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2018, pour une somme maximale de 685 010,58 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0931;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Osisoft LLC, fournisseur unique, pour l'acquisition et le support de licences logiciel ainsi que la fourniture de services techniques spécialisés pour l'entretien du logiciel Plant Information, pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2018, pour une somme maximale de 685 010,59 \$, taxes incluses, conformément aux offres de service de cette firme en date du 6 mai 2016 ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1163438002

CG16 0388

Conclure une entente d'achat contractuelle avec Graymont (Qc) inc., pour une période de quarante mois, pour la fourniture et la livraison sur demande de chaux hydratée en vrac utilisée dans les usines de production d'eau potable Pointe-Claire, Pierrefonds et Dorval - Appel d'offres public 16-15324 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0934;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de quarante mois, pour la fourniture et la livraison sur demande de chaux hydratée en vrac utilisée dans les usines de production d'eau potable Pointe-Claire, Pierrefonds et Dorval;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Graymont (Qc) inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15324 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1165271001

CG16 0389

Autoriser une dépense additionnelle de 3 112 670,20 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Motorola Solutions Canada inc. (CG13 0239) pour les besoins reliés au projet SÉRAM, majorant ainsi le montant total du contrat de 32 399 372,07 \$ à 35 512 042,27 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0935;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 3 112 670,20 \$, taxes incluses, pour les besoins reliés au projet SÉRAM, dans le cadre du contrat accordé à Motorola Solutions Canada inc. (CG13 0239), majorant ainsi le montant total du contrat de 32 399 372,07 \$ à 35 512 042,27 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'approuver à cette fin le projet d'addenda no 1 au contrat relatif à l'acquisition, l'installation et la maintenance de terminaux d'utilisateurs de radiocommunications vocales pour la Ville de Montréal entre la Ville de Montréal et Motorola Solutions Canada inc.;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.14 1164700002

CG16 0390

Accorder un contrat à Simo Management inc. pour l'entretien des sites de régulation et de mesure sur le réseau d'eau potable, pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 918 230,59 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-14818 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0936;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Simo Management inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour l'entretien des sites de régulation et de mesure sur le réseau d'eau potable, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 918 230,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14818;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1166261001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0391

Autoriser une dépense additionnelle de 4 213 261 \$, taxes incluses, afin de permettre aux unités d'affaires de disposer d'un véhicule contractuel afin de payer les services consommés pendant la période de transition, dans le cadre du contrat accordé à Société Telus Communications (CG08 0026), majorant ainsi le montant total du contrat de 56 900 000 \$ à 61 200 000 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0937;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 4 213 261 \$, taxes incluses, afin de permettre aux unités d'affaires de disposer d'un véhicule contractuel afin de payer les services consommés pendant la période de transition des services de location de circuits, dans le cadre du contrat octroyé à Société TELUS Communications (CG08 0026), majorant ainsi le montant total du contrat 56 979 940,34 \$ à 61 193 201,34 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et pour l'ensemble des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1165954003

CG16 0392

Conclure des ententes-cadres collectives, pour une période de trente-six mois avec deux options de prolongation de douze mois chacune, avec Albert Viau division Emco Corporation (1 446 122,92 \$, taxes incluses), St-Germain Égouts & Aqueducs inc. (2 575 136,50 \$, taxes incluses) et Wolseley Canada inc. (359 272,32 \$, taxes incluses), pour la fourniture sur demande de pièces pour aqueduc et égout - Appel d'offres public 16-14938 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0939;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de conclure des ententes-cadres collectives, pour une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de pièces pour aqueduc et égout ;

- 2 - d'accorder aux firmes ci-après, Albert Viau division Emco Corporation (groupes 1, 3 et 10), St-Germain Égouts et Aqueducs inc. (groupes 2, 4, 5, 7, 9, 12 et 13) et Wolseley Canada inc.(groupes 6, 8 et 11), plus bas soumissionnaires conformes pour les groupes d'articles mentionnés, un contrat à cette fin, aux prix unitaires de leurs soumissions, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14938 et au tableau de prix reçus joint dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1167297003

CG16 0393

Accorder un contrat à Excavation Loisel inc. pour les travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement du Quartier des gares - Phase 1 - Dépense totale de 8 069 287,19 \$, taxes incluses - Appel d'offres public VMP-16-020 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0940;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 8 069 287,19 \$, taxes incluses, pour les travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement du Quartier des gares phase 1, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Excavation Loisel inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 7 396 846,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-16-020;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1160890007

CG16 0394

Accorder un contrat à Les Constructions et Pavage Jeskar inc. pour la construction d'une piste cyclable dans l'avenue Elm, de la promenade Montrose à l'allée Brown Owl, sur le territoire de la Ville de Beaconsfield - Dépense totale de 1 609 292,16 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 310701 (9 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0942;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 609 292,16 \$, taxes incluses, pour la construction d'une piste cyclable dans l'avenue Elm, de la promenade Montrose à l'allée Brown Owl sur le territoire de la Ville de Beaconsfield, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

2 - d'accorder à Les Constructions et Pavage Jeskar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 478 292,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 310701 ;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1167231015

CG16 0395

Accorder un contrat à Excavation Loiselle inc., pour le projet « Régulation de la pression - travaux de construction - secteur de suivi du débit de Montréal-Est » - Dépense totale de 1 319 249,05 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10195 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0948;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense de 1 319 249,05 \$, taxes incluses, pour le projet « Régulation de la pression - travaux de construction - Secteur de suivi du débit de Montréal-Est », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

2 - d'accorder à Excavation Loiselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 189 486,85\$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10195;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1163775002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0396

Accorder un contrat à Pavages Métropolitain inc. pour des travaux de voirie, là où requis, dans les arrondissements du Sud-Ouest, de Verdun et de Ville-Marie (PCPR 2016) - Dépense totale de 2 893 212,87 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 324008 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0949;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 893 212,87 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, là où requis, dans les arrondissements du Sud-Ouest, de Verdun et de Ville-Marie (PCPR 2016), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Pavages Métropolitain inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 730 212,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 324008 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1167231018

CG16 0397

Accorder un contrat à Nahtac Constructions inc. pour la réalisation des travaux de remplacement des contreventements du pont Jacques-Bizard (81-3302) - Dépense totale de 1 519 659,08 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 313501 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0954;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 519 659,08 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de remplacement des contreventements du pont Jacques-Bizard (81-3302), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Nahtac Constructions inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 379 008,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 313501;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1167000001

CG16 0398

Accorder un contrat à Corporation de Construction Germano pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de la caserne de pompiers n° 71, située au 5500, Chemin du Bois-Franc, dans l'arrondissement de Saint-Laurent - Dépense totale de 10 267 644,27 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5842 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0962;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 10 267 644,27 \$, taxes incluses, pour les travaux de rénovation et d'agrandissement à la caserne de pompiers n° 71 située au 5500, chemin du Bois-Franc, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Corporation de construction Germano, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 627 402,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5842;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1163456003

CG16 0399

Accorder un contrat à Les Couvertures St-Léonard inc. pour réaliser les travaux de réfection partielle de la toiture et de l'enveloppe à l'usine d'eau potable de Dorval, située au 55 avenue Lilas, dans la Ville de Dorval - Dépense totale de 912 929,56 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5844 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0963;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 912 929,56 \$, taxes incluses, pour réaliser les travaux de réfection partielle de la toiture et de l'enveloppe à l'usine d'eau potable de Dorval (3013) située au 55, avenue Lilas, dans la Ville de Dorval, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Couvertures St-Léonard inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 877 816,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5844 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1160749001

CG16 0400

Accorder un contrat à Aménagements Sud-Ouest pour l'exécution des travaux du lot 3A du projet des Escales découvertes du mont Royal - Dépense totale de 970 653,35 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-6865 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0965;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 970 653,35 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux du lot 3A du projet des Escales découvertes du mont Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Aménagements Sud-Ouest, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 931 653,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6865 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1164956007

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0401

Accorder un contrat à Excava-tech inc. pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal - Dépense totale de 6 998 486,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10197 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0971;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 6 998 486,60 \$, taxes incluses, pour des travaux de remplacement d'entrées de service d'aqueduc en plomb, de réfection de surface et autres travaux connexes de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Excava-tech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 818 486,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10197 ;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1167271003

CG16 0402

Accorder un soutien financier non récurrent d'un maximum de 125 616 \$ à deux organismes, à la suite de l'appel de projets Printemps 2016 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE0998;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

1 - d'accorder deux soutiens financiers non récurrents totalisant la somme maximale de 125 616 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, à la suite de l'appel de projets Printemps 2016 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente avec le Gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal :

Organisme	Projet	Montant
Conseil des industries bioalimentaires de l'île de Montréal	Favoriser l'accès des entreprises bioalimentaires de l'Est de Montréal au marché institutionnel	25 000 \$
Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur	Paysage Solidaire : Produire pour nourrir	100 616 \$

2 - d'approuver deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.27 1166352002

CG16 0403

Accorder un contrat à Les Pavages Chenail inc. pour la construction d'un nouveau chemin d'accès pour l'usine Siemens, située au 999, rue Dupuis, sur le site du complexe Atwater, dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Dépense totale de 2 979 241,24 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5833 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0968;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense de 2 979 241,24 \$, taxes incluses, pour les travaux de construction du nouveau chemin d'accès Siemens sur le site du complexe de production d'eau potable Atwater, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 708 401,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5833;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1162961002

CG16 0404

Autoriser le transfert d'une somme de 361 047,23 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des travaux contingents, dans le cadre du contrat accordé à Céleb Construction ltée (CG15 0159), pour l'exécution des travaux au bâtiment principal de l'usine de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs afin de réaliser des travaux imprévus, majorant ainsi le montant total du contrat de 9 074 401,88 \$ à 9 435 449,11 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0969;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser le transfert d'une somme de 361 047,23 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des travaux contingents, augmentant ainsi l'enveloppe des contingences de 824 945,63 \$ à 1 185 992,86 \$, taxes incluses;
- 2 - d'accorder ce surplus contractuel à Celeb Construction ltée (CG15 0159) afin de compléter les travaux de modernisation au bâtiment principal de l'usine de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs majorant ainsi le montant total du contrat de 9 074 401,88 \$ à 9 435 449,11 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1166019001

CG16 0405

Accorder un contrat à Pavage D'Amour inc. pour des travaux de conduite d'eau et de branchements de service d'eau dans la rue Saint-Denis, de la rue des Carrières au boulevard Rosemont, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie - Dépense totale de 715 324,47 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 201604 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0970;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 715 324,47 \$, taxes incluses, pour des travaux de conduite d'eau et de branchements de service d'eau dans la rue Saint-Denis, de la rue des Carrières au boulevard Rosemont, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder à Pavage D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 649 924,47 \$ \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 201604 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1167231029

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0406

Accorder un contrat à Les Entreprises QMD inc. pour les travaux de réfection du tunnel, des apprentis mécaniques et de la toiture de l'édifice de la cour municipale situé au 775, rue Gosford - Dépense totale de 9 907 004,84 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5815 (7 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0972;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 9 907 004,84 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du tunnel, des apprentis mécaniques et de la toiture de l'édifice de la cour municipale situé au 775, rue Gosford, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises QMD inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 763 888,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5815;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1165367001

CG16 0407

Accorder un contrat à Ali Excavation inc. pour des travaux de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard de Pierrefonds, du boulevard des Sources au boulevard Gouin Ouest, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 4 297 521,39 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 284001 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0966;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 297 521,39 \$, taxes incluses, pour des travaux de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard de Pierrefonds, du boulevard des Sources au boulevard Gouin Ouest, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Ali Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 767 021,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 284001 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1167231030

CG16 0408

Accorder un contrat de gré à gré à Morneau Shepell pour des services professionnels afin d'adapter le logiciel Ariel à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RRSM) et appliquer des modifications au logiciel, pour une somme maximale de 2 242 012,50 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cet effet (fournisseur unique)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0974;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Morneau Shepell, fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville les des services professionnels requis pour adapter le logiciel Ariel à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RRSM) et appliquer des modifications au logiciel, pour une somme maximale de 2 242 012,50 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser les ajustements à la base budgétaire du Service des finances pour un montant total de 157 500 \$, taxes nettes, pour 2017 et maintenir cette augmentation jusqu'en 2020 inclusivement ;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1165260003

CG16 0409

Accorder un contrat de gré à gré à IBM Canada Ltée pour des services techniques spécialisés pour le progiciel Maximo, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 212 393,32 \$, taxes incluses (fournisseur unique) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0976;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de contrat de gré à gré par lequel IBM Canada limitée s'engage à fournir à la Ville les services techniques spécialisés pour le progiciel Maximo, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 212 393,32 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service et, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1163613001

CG16 0410

Accorder un contrat de services professionnels à Communication Michel Verret pour des services de comédiens et cascadeurs pour formations diverses pour le Service de police de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 594 805,61 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15024 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0977;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Communication Michel Verret, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels de comédiens et de cascadeurs pour des formations diverses au Service de police de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 594 805,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15024 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.35 1162748002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0411

Abroger le point 3 de la résolution CG16 0028 et approuver le projet de convention révisée par lequel NIPPAYSAGE inc., Les consultants S.M. inc., Nadeau foresterie urbaine inc. et Provencher Roy associés architectes inc. s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels pour le réaménagement du square Viger

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0978;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de remplacer le point 3 de la résolution CG16 0028 pour qu'il se lise comme suit :

- « 3 - d'approuver le projet de convention révisée par lequel NIPPAYSAGE inc., Les Consultants S.M. inc., Nadeau foresterie urbaine inc. et Provencher Roy associés architectes inc., signataires de la convention de services professionnels ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 2 305 413,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14832 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ».

Adopté à l'unanimité.

20.36 1151701018

CG16 0412

Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec Les Consultants S.M. inc. pour une somme maximale de 1 719 537,36 \$, GHD Consultants Ltée pour une somme maximale de 1 474 077,23 \$, le Groupe ABS inc. pour une somme maximale de 1 135 244,98 \$, et WSP Canada inc. pour une somme maximale de 839 443,40 \$, toutes ces sommes étant taxes incluses, pour la réalisation d'études géotechniques et de caractérisation environnementale et d'inventaire des matières préoccupantes requis sur des immeubles municipaux ou en voie d'acquisition par la Ville - Appel d'offres public 16-14947 (5 soum.) / Approuver les projets de conventions à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0981;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques et de caractérisation environnementale et d'inventaire des matières préoccupantes requises sur des immeubles municipaux ou en voie d'acquisition par la Ville;

- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis pour chacun des contrats, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin pour les sommes maximales inscrites en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14947 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Contrat No 1: Enveloppe de 1 719 537,36 \$: Les Consultants S.M. inc.

Contrat No 2: Enveloppe de 1 474 077,23 \$: GHD Consultants Ltée

Contrat No 3: Enveloppe de 1 135 244,98 \$: Groupe ABS inc

Contrat No 4: Enveloppe de 839 443,40 \$: WSP Canada inc.

- 3 - d'imputer ces dépenses à même les budgets des unités d'affaires, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.37 1166923002

CG16 0413

Approuver le projet de quittance entre la Ville de Montréal et la Société AGIL OBNL, confirmant la résiliation de la convention de services professionnels pour la gestion du projet d'aménagement du secteur Place des Arts dans le Quartier des spectacles

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0983;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de quittance entre la Ville de Montréal et la Société AGIL OBNL confirmant la résiliation de la convention de services professionnels pour la gestion du projet d'aménagement du secteur Place des Arts dans le Quartier des spectacles;
- 2 - de retourner dans le compte de provenance les crédits inutilisés de 1 920 758,91 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1161103004

CG16 0414

Approuver le projet d'entente entre L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et la Ville de Montréal pour permettre la réalisation d'aménagements et l'installation d'objets signalétiques par la Ville sur la propriété de l'Oratoire, dans le cadre du projet des Escales découvertes du mont Royal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0987;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et la Ville de Montréal relatif à la réalisation, sur la propriété de L'Oratoire, d'aménagements et à l'installation d'objets signalétiques par la Ville pour le Projet Escales découvertes, dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, et ce, aux entiers frais de cette dernière et aux termes et conditions stipulés au projet d'entente;

- 2 - d'autoriser la directrice du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal à signer pour et au nom de la Ville de Montréal, ladite entente.

Adopté à l'unanimité.

20.39 1164956008

CG16 0415

Accorder un soutien financier maximal de 490 000 \$ à l'organisme Excellence sportive de l'île de Montréal, dans le cadre du Protocole d'entente sur l'aide financière de 175 M\$ pour soutenir la stratégie Imaginer-Réaliser Montréal 2025 / Approuver le projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0988;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 490 000 \$, pour la période du 1^{er} juillet 2016 et le 31 décembre 2017, à l'organisme Excellence sportive de l'île de Montréal, provenant du Protocole d'entente sur l'aide financière de 175 M\$ pour soutenir la stratégie Imaginer-Réaliser Montréal 2025;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1161658001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0416

Approuver un projet de convention de soutien technique estimé à 200 000 \$ entre la Ville et Événements GPCQM pour la tenue de l'événement « Le critérium et le Grand Prix cycliste de Montréal » les 10 et 11 septembre 2016

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 1008;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'approuver le protocole de soutien technique entre la Ville de Montréal et Événements GPCQM pour la tenue de l'événement le « Grand Prix cycliste de Montréal » le 11 septembre 2016 de 11 h à 17 h.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1167195004

CG16 0417

Approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal vend à Investissements O.P.M. inc., à des fins résidentielles, un terrain d'une superficie de 5 092,9 mètres carrés situé à l'est de la 81^e Avenue et au nord de la rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, en contrepartie duquel, Investissements O.P.M. inc. vend à la Ville de Montréal, pour permettre l'agrandissement d'un parc, un terrain d'une superficie de 5 496,8 mètres carrés, situé en arrière lot du terrain vendu par la Ville, avec soulte en faveur de la Ville au montant de 635 250 \$, plus les taxes applicables / Fermer et retirer du domaine public les lots 1 875 138, 5 211 887, 5 211 889, 5 211 893 et 5 211 895 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal / Autoriser à cette fin une dépense de 33 936 \$ correspondant à la TPS et à la TVQ, net des ristournes applicables, payables sur la somme de 680 420 \$

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0990;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - de fermer et retirer du domaine public les lots 1 875 138, 5 211 887, 5 211 889, 5 211 893 et 5 211 895 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal vend à Investissements O.P.M. inc., à des fins résidentielles, un terrain d'une superficie de 5 092,9 mètres carrés, constitué des lots 1 875 138, 5 211 887, 5 211 889, 5 211 891, 5 211 893 et 5 211 895 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé à l'est de la 81^e Avenue et au nord de la rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, en contrepartie duquel Investissements O.P.M. inc. vend à la Ville de Montréal, pour permettre l'agrandissement d'un parc, un terrain d'une superficie de 5 496,8 mètres carrés, constitué des lots 1 874 830, 1 874 831, 1 875 025, 1 875 026, 1 875 027, 1 875 030, 1 875 032, 1 875 033, 1 875 039, 2 159 576, 5 211 896, 5 211 898 et 5 211 900 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé en arrière lot du terrain qui est vendu par la Ville, avec soulte en faveur de la Ville au montant de 635 250 \$, plus les taxes applicables, et sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3 - d'autoriser à cette fin une dépense nette de 33 936 \$ correspondant au montant de la taxe sur les produits et services ainsi que celui de la taxe de vente du Québec, net des ristournes applicables, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;

4 - d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1161368007

CG16 0418

Approuver le projet de sixième convention de renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Gestion 500 Place d'Armes inc. un espace locatif pour les besoins corporatifs de radiocommunication, pour un terme de 4 ans, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019 - Dépense totale de 141 419,25 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0991;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de sixième convention de renouvellement du bail par lequel la Ville loue de Gestion 500 Place d'Armes inc. pour une période de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2016, un espace sur le toit d'un édifice situé à Montréal pour les besoins de radiocommunication de la Ville, moyennant un loyer total de 141 419,25 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la sixième convention de renouvellement ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1164565004

CG16 0419

Approuver le projet de septième convention de renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue de 4840 Côte St-Luc Holding inc., un espace locatif pour les besoins corporatifs de radiocommunication, pour un terme de 5 ans, soit du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2020 - Dépense totale de 146 593,13 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 16 juin 2016 par sa résolution CE16 0992;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de septième convention de renouvellement du bail par lequel la Ville loue de 4840 Côte St-Luc Holding inc., pour une période de cinq ans, à compter du 1^{er} novembre 2015, un espace sur le toit d'un édifice situé à Montréal pour les besoins de radiocommunication de la Ville, moyennant un loyer total de 146 593,13 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la septième convention de renouvellement;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1164565003

CG16 0420

Exercer l'option de prolongation de l'entente-cadre pour la fourniture de gaz naturel et de services de gestion, en achat direct, pour un montant estimé à 7 271 674 \$, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017, dans le cadre du contrat accordé à Services de Gaz Naturel RBC inc. (CG13 0046), majorant ainsi le montant total du contrat de 21 760 348,28 \$ à 29 032 022,28 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1043;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation, pour une période se terminant le 31 octobre 2017, de l'entente-cadre pour la fourniture de gaz naturel et de services de gestion, en achat direct, pour un montant estimé à 7 271 674 \$, dans le cadre du contrat accordé à Services de gaz naturel RBC inc. (CG13 0046), majorant ainsi le montant total du contrat de 21 760 348,28 \$ à 29 032 022,28 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1164338001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.46 à 20.50 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0421

Accorder un contrat à Socomec Industriel inc. pour la réalisation des travaux d'aménagement du domaine public de la rue Sanguinet, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, ainsi que du trottoir nord de l'avenue Viger, entre la rue Saint-Denis et la rue Sanguinet, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du nouveau CHUM - Lot D, dans l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de 3 349 308,39 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 330002 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1052;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense maximale de 3 349 308,39 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réaménagement de la rue Sanguinet, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, ainsi que du trottoir nord de l'avenue Viger, entre la rue Saint-Denis et la rue Sanguinet, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du nouveau CHUM, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder à Socomec Industriel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 929 518,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 330002;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.46 1164139004

CG16 0422

Accorder un contrat à Gesmonde Itée pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'accueil et de protocole et des locaux supports de l'hôtel de ville de Montréal, situé au 275 rue Notre-Dame Est - Dépense totale 1 604 398,96 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5835 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1061;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 604 398,96 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'accueil et de protocole ainsi que des locaux supports de l'hôtel de ville de Montréal, situé au 275 rue Notre-Dame Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Gesmonde Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 458 544,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5835 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.47 1165965003

CG16 0423

Accorder un contrat à Groupe Atwill-Morin pour les travaux de restauration de l'enveloppe - phase 1 de l'hôtel de ville de Montréal, situé au 275 rue Notre-Dame Est - Dépense totale 967 810,91 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5834 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1062;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 967 810,91 \$, taxes incluses, pour les travaux de restauration de l'enveloppe - phase 1 de l'hôtel de ville de Montréal situé au 275 rue Notre-Dame Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Groupe Atwill-Morin, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 879 828,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5834 ;

- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.48 1165965002

CG16 0424

Accorder un soutien financier non récurrent de 400 000 \$ à PME MTL Centre-ville afin de supporter le projet « Capital Intelligent Mtl » pour les années 2016 à 2019, dans le cadre de l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour les années 2016 et 2017 et à la suite d'un ajustement budgétaire pour les années 2018 et 2019 / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1075;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 400 000 \$ à PME MTL Centre-ville pour la réalisation du projet « Capital Intelligent Mtl » pour les années 2016 et 2017 dans le cadre de l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec et à la suite d'un ajustement budgétaire pour 2018 et 2019;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'ajuster la base budgétaire du Service du développement économique pour les années 2018 et 2019 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.49 1160191002

CG16 0425

Accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 100 000 \$ et un soutien en biens et services pour une valeur monétaire maximale de 75 000 \$ à Triathlon International de Montréal, pour la tenue d'une étape de la Coupe du monde de triathlon de l'ITU 2016 à Montréal / Approuver le projet de convention de contribution à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1076;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$, taxes incluses, à l'organisme sans but lucratif Triathlon International de Montréal pour la réalisation d'une étape de la Coupe du monde de triathlon de l'ITU 2016 à Montréal;
- 2 - d'accorder un soutien en biens et services d'une valeur totale et maximale de 75 000 \$ pour soutenir la réalisation de l'événement;

- 3 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier et du soutien en biens et services;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.50 1166340002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.51 à 20.55 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0426

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Energère Consultant inc. pour la fourniture et l'installation du système intelligent de gestion de l'éclairage de rue - Dépense totale de 28 026 840,05 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14912 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1045;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 28 026 840,05 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation du système intelligent de gestion de l'éclairage de rue, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Énergère Consultants inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 27 876 840,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14912;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.51 1163113002

CG16 0427**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc. pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, d'éclairage et de voirie sur le réseau de la Commission des services électriques de Montréal, dans le boulevard Saint-Michel, du boulevard Shaughnessy à la rue Jarry, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension - Dépense totale de 17 711 152,31 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 283901 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1047;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 17 711 152,31 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, d'éclairage, de voirie sur le réseau de la Commission des services électriques de Montréal, dans le boulevard Saint-Michel, du boulevard Shaughnessy à la rue Jarry, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 16 373 685,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 283901;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.52 1154102011

CG16 0428**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Accorder un contrat à Deric Construction inc. pour la réalisation, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », de travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement dans la rue McTavish, entre l'avenue du Docteur-Penfield et l'avenue des Pins, de même que dans l'avenue des Pins, entre les rues McTavish et Redpath Crescent - Dépense totale maximale de 10 529 221,34 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 329703 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1058;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », une dépense maximale de 10 529 221,34 \$, taxes incluses, pour des travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement dans la rue McTavish, entre l'avenue du Docteur-Penfield et l'avenue des Pins, de même que dans l'avenue des Pins, entre les rues McTavish et Redpath Crescent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Deric Construction inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission et avec l'ajout d'un boni de performance potentiel, soit pour une somme maximale de 9 859 221,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329703;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. George Bourelle
M. Mitchell Brownstein
M. Robert Coutu
Mme Jane Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Beny Masella
M. Edgar Rouleau
M. Philippe Roy
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau

20.53 1161009010

CG16 0429

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Norgéreq ltée pour remplacer les fenêtres et procéder à la mise aux normes de la plomberie et de l'électricité du garage des Carrières (0113) - Dépense totale de 2 691 579,95 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5839 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1059;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 691 579,95 \$, taxes incluses, pour remplacer les fenêtres et procéder à la mise aux normes de la plomberie et de l'électricité du garage des Carrières, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Norgéreq ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 467 281,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5839;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.54 1161029002

CG16 0430

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Entreprise de construction T.E.Q. inc. pour la construction d'un nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site du complexe Atwater situé au 999 rue Dupuis, dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Dépense totale de 34 359 289,97 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5832 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1060;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 34 359 289,97 \$, taxes incluses, pour les travaux de construction du nouvel atelier et bâtiment administratif sur le site du complexe de production d'eau potable Atwater dans l'arrondissement du Sud Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Entreprise de construction T.E.Q. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 30 541 591,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5832;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.55 1162961001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.56 à 20.59 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0431

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Octroyer un contrat à Les architectes FABG, Fauteux et associés architectes paysagistes et WSP Canada inc. pour la fourniture de services professionnels en architecture, ingénierie et architecture du paysage pour la phase 4B du Quartier des spectacles - Dépense totale de 3 550 896,31 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15226 (7 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1070;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 - d'autoriser une dépense de 3 550 896,31 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en architecture, ingénierie et architecture du paysage pour la phase 4B du Quartier des spectacles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'approuver un projet de convention par lequel Les architectes FABG, Fauteux et associés architectes paysagistes et WSP Canada inc., équipe ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 3 228 087,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15226 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.56 1163820001

CG16 0432

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Rogers Communications, pour la fourniture d'une solution et des services professionnels pour les centres de contacts clients, pour une somme maximale de 3 622 793,27 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-14038 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1071;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Rogers Communications Canada, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de solutions et de services professionnels pour les centres de contacts clients, pour une somme maximale de 3 622 793,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14038 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.57 1166871001

CG16 0433

Approuver la convention de quittance entre la Ville de Montréal et la Société AGIL OBNL confirmant la résiliation de la convention de services professionnels pour la gestion de projets d'aménagement du domaine public dans la partie ouest du Vieux-Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 0982;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver un projet de convention de quittance entre la Ville et la Société AGIL OBNL confirmant la résiliation de la convention de services professionnels pour la gestion de projets d'aménagement du domaine public dans la partie ouest du Vieux-Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.58 1161103003

CG16 0434

Accorder un contrat à Pronex Excavation inc. relativement à la construction des infrastructures d'aqueduc et d'égouts pluvial et sanitaire dans les 94^e, 96^e et 97^e Avenues dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Dépense totale de 1 901 673,30 \$, taxes incluses - Appel d'offres public RP-ING16-08 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1086;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 901 673,30 \$, taxes incluses, relativement à la construction des infrastructures d'aqueduc et d'égouts pluvial et sanitaire dans les 94^e, 96^e et 97^e Avenues dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, incluant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Pronex Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 701 673,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public RP-ING16-08;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.59 1162726012

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.03 à 30.06 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0435

Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2016 et autoriser le Service de l'eau à soumettre la programmation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 juin 2016 par sa résolution CE16 1004;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2016 et du Fonds de l'eau potable et du traitement des eaux usées (FEPTU) et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);
- 2 - de demander au Service de l'eau de faire rapport aux instances dès que les programmations spécifiques des deux programmes auront été arrêtées.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1161158002

Article 30.02

Approuver la Politique de gestion contractuelle

Retiré (voir l'article 3.01)

CG16 0436

Entériner la lettre d'engagement signée par Devimco Développement inc., en date du 31 mai 2016, pour la réalisation des cinq premières phases de construction sur les îlots Peel et Ste-Ann dans le secteur de Griffintown

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1087;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'entériner la lettre d'engagement signée par Devimco Développement inc., en date du 31 mai 2016 en regard de la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de la Ville de Montréal, pour la réalisation des cinq premières phases de construction sur les îlots Peel et Ste-Ann dans le secteur de Griffintown.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1166390001

CG16 0437

Adopter le plan Montréal durable 2016 -2020

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1034;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'adopter le plan Montréal durable 2016-2020;
- 2 - de remercier les administrations locales, les services municipaux et les partenaires pour leur participation à l'élaboration du plan.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1160696001

CG16 0438

Adopter la Politique de stationnement

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1033;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter la Politique de stationnement.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1153455002

CG16 0439

Se prévaloir de la possibilité de suspendre, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'indexation automatique de la rente des retraités des régimes de retraite de la Ville de Montréal tel que permis par la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 15 juin 2016 par sa résolution CE16 1097;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de mandater la Direction générale afin d'analyser l'opportunité de suspendre l'indexation automatique des retraités; et
- 2 - de demander aux comités de retraite des régimes visés par la suspension de l'indexation des retraités :
 - la réalisation des évaluations actuarielles des régimes au 31 décembre 2015 dans les plus brefs délais; et
 - de convoquer les retraités à une séance d'information, tel qu'il est prévu à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RRSM).

Adopté à l'unanimité.

30.06 1160314002

CG16 0440

Avis de motion - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'environnement

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'environnement », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1161322004

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 et 42.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0441

Adoption - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0758;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002) ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1165075002

Règlement RCG 05-002-9

CG16 0442

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 11 030 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation, de protection et d'aménagement d'immeubles

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 11 030 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation, de protection et d'aménagement d'immeubles a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0762;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 11 030 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation, de protection et d'aménagement d'immeubles », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1160390002

Règlement RCG 16-046

CG16 0443

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) » et de son document d'accompagnement intitulé « Modification à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles aux fins de conformité au Schéma d'aménagement et de développement modifié de l'agglomération de Montréal » / Approbation de la procédure nécessaire à cette fin

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Alan DeSousa de la présentation à une séance ultérieure du conseil d'agglomération d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

ADOPTION DE PROJET

- 1 - d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) »;
- 2 - d'adopter le document d'accompagnement intitulé : « Modification à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles aux fins de conformité au Schéma d'aménagement et de développement modifié de l'agglomération de Montréal » qui spécifie également que seul l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles devra modifier sa réglementation d'urbanisme, suite à l'entrée en vigueur du règlement;
- 3 - de demander l'avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire conformément à l'article 50 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU);
- 4 - de mandater la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal pour tenir les assemblées publiques de consultation nécessaires sur le territoire de l'agglomération de Montréal;
- 5 - de déléguer au greffier de la Ville les pouvoirs de fixer la date, l'heure et le lieu sur le territoire de l'agglomération de Montréal de toute assemblée publique de consultation à tenir aux fins de l'adoption du règlement pour faire suite au présent projet de règlement, et d'inclure dans l'avis public à publier dans un journal diffusé sur le territoire le résumé prévu au deuxième alinéa de l'article 53.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU).

Adopté à l'unanimité.

43.01 1162622006

Règlement P-RCG 14-029-1

CG16 0444

Nomination de madame Dida Berku, conseillère municipale de la Ville de Côte Saint-Luc, à titre de représentante des villes de Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1^{er} juin 2016 par sa résolution CE16 0907;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

de nommer madame Dida Berku, conseillère municipale de la Ville de Côte Saint-Luc, comme représentante des villes de Côte-Saint-Luc, d'Hampstead et de Montréal-Ouest au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest desservant le territoire composé des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Saint-Laurent et des villes de Côte-Saint-Luc, d'Hampstead, de Mont-Royal et de Montréal-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1165175011

À 17 h 38,

Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, souhaite de bonnes vacances à tous les élus de l'agglomération. Il profite de l'occasion pour rappeler à ces derniers l'extraordinaire collaboration qui existe entre eux et exprime le souhait qu'il y ait continuité en ce sens malgré quelques sorties malheureuses lors d'entrevues données par certains représentants des villes liées concernant le 375^e anniversaire de Montréal et le malaise que cela a créé. Le maire considère donc cet incident clos et invite tous les élus de l'agglomération à continuer de respecter le sens de l'honneur qui les lie et qui a toujours eu cours à ce jour.

Par ailleurs, le maire fait une mise au point sur l'imbroglio qui a eu lieu concernant le changement de nom du parc de Vimy pour celui de parc Jacques-Parizeau et réitère son engagement à ce que soient soulignées, dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, les batailles de Vimy et de Dieppe.

À 17 h 42, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Benoit Dorais
Président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et des résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Denis Coderre
Maire